

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 juin 2017

TAP : INCERTITUDE QUANT AU MAINTIEN DES ACTIVITES

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins une abstention, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

- A pris connaissance du rapport annuel sur la gestion par le délégataire du service d'eau potable de la Commune pour l'année 2016. Ce rapport destiné à l'information du public répond à l'obligation de transparence prévue par la loi n°95-101 du 2 février 1995 (article 73) relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite loi Barnier).

Les chiffres clés et évènements pour l'année écoulée sont :

Le nombre d'abonnés : 545 (- 1.4 %) pour 520 branchements et 696 compteurs

1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 480 m³ par jour – 22 km de réseau

6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1 730 m³

Consommation moyenne 116 litres par habitant et par jour

Prix de l'eau (pour 120 m³ hors assainissement) : 2.66 € TTC le m³ (soit 3.81€ TTC taxes assainissement comprises), montant égal à 2015

Ce document a été approuvé à l'unanimité

PERSONNEL : SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

- a donné un avis favorable au schéma de mutualisation élaboré par la CCPA qui recense les actions de mutualisation à mettre en œuvre : service externalisé de conseil juridique, service mutualisé pour achats et procédures de commande publique, intranet des mairies, formations communes pour les agents.

ACTIONS SOCIALES DU CONTRAT DE RURALITE

- a validé la répartition des charges reprises par la Commune et compensées par la CCPA pour les actions inscrites dans le contrat de ruralité (MSAP, aides diverses pour les demandeurs d'emploi, ateliers de solidarité)

PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL

- a décidé à l'unanimité de vendre les parcelles cadastrées ZB 83 – 86 -87 situées à Champ-Jupon au prix de 35 € le m² soit un montant total de 37 345 €.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► **TAP :** le Conseil Municipal a été informé du sondage réalisé auprès des parents concernant l'éventuel retour à la semaine de 4 jours scolaires avec suppression des activités TAP. Une décision sera prise quant à leur reconduction en fonction des éléments qui seront communiqués par le gouvernement et notamment la pérennisation de l'aide de l'Etat